



*Ecrire lisiblement...merci !  
tout formulaire illisible sera ignoré...*

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Né(e) le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_ (\*) Profession : \_\_\_\_\_  
Tél. (OBLIGATOIRE) : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_  
(\* suivant décret du 31 mars 2021, voir au dos)

niveau actuel : \_\_\_\_\_ souhaite préparer : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_  
permis bateau Oui/Non niveau (1à 4) : \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_  
n° FFESSM : \_\_\_\_\_ initiateur : \_\_\_\_\_

**COTISATION**

adulte cadet (<16ans) ou deuxième du 3eme au 5eme plongeur  
plongeur de la même famille ou Nageur piscine  
O 170€ O 110€ O 83€

chèque à l'ordre

**CST**

**ASSURANCE** (active à réception de votre chèque par AXA, voir site, onglet documents, pour garanties)

	Loisir 1	Loisir 2	Loisir 3	Piscine	MAIF ou autre
Base	O 21 €	O 26 €	O 44 €	O 12 €	O 0 €
Top	O 41 €	O 52 €	O 86 €	pas de garantie	

chèque à l'ordre

**AXA**

**PLONGEES**

à l'unité enfant 11€ Forfait saison illimité obligatoire pour passage des  
adulte 17€ niveaux 2 et supérieurs (voir au dos) à régler lors  
baptême 11€ de l'inscription)

chèque à l'ordre

**CST**

*Les plongées sont gratuites après 10 plongées réglées*

**CAUTION** (pour emprunt du matériel du CST)

2 chèques de caution de 300€ chacun (archivés, non encaissés) : O 2 X 300€  
ils ne seraient encaissés que si le matériel n'est pas restitué 15j après la date prévue

chèque à l'ordre

**CST**

**TARIFS du CST** : ils sont rappelés sur le site [www.cst-tarbes.fr](http://www.cst-tarbes.fr) / onglet horaires

**IMPORTANT ET INDISPENSABLE** (ce paragraphe DOIT être complété)

personne à prévenir : \_\_\_\_\_ tél : \_\_\_\_\_  
médecin traitant : \_\_\_\_\_ tél : \_\_\_\_\_  
allergie à l'aspirine NON OUI ou à d'autres médicaments, lesquels : \_\_\_\_\_  
problème de santé actuel : \_\_\_\_\_

**AUTORISATION PARENTALE pour les mineurs**

je soussigné(e) \_\_\_\_\_ père/mère de : \_\_\_\_\_  
autorise mon fils/fille à pratiquer l'une ou l'autre des disciplines FFESSM au sein du CST.  
Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ signature \_\_\_\_\_

**PIECES A JOINDRE POUR L'OBTENTION DE LA LICENCE : TOUTE DEMANDE INCOMPLÈTE SERA REFUSÉE!**

- la présente fiche dûment complétée,
- un certificat médical de non-contre-indication à la plongée, daté de moins de 3 mois.
- la **remise en copie du Pass'sanitaire est fortement conseillée**. A défaut, l'adhérent produira lors de son accès à chacune des activités du Club un test PCR à jour et négatif
- Pour les enfants (examen ORL obligatoire), et les passages de niveau d'encadrement, il doit être établi par un **médecin du sport ou fédéral**. CONSERVER LA COPIE DU CERTIFICAT MEDICAL OU EN REALISER UNE AVANT DEPOT DU DOSSIER
- les chèques de cotisation et d'assurance, plus éventuellement, les chèques des autres prestations (caution pour le prêt du matériel, frais de passage de niveaux), et 2 enveloppes timbrées avec votre adresse (si vous n'avez pas fourni votre adresse email)
- une photo d'identité (avec les nom et prénom mentionnés au dos) **(OBLIGATOIRE)**

En plus, pour les nouveaux arrivants au CST :

- la photocopie des brevets obtenus dans un autre club.

**Cocher chaque case pour contrôler le dossier**

**A NOTER :** L'accès à toutes les activités du Club n'est autorisé qu'aux licenciés à jour de leur cotisation.

La cotisation CST comprend :

- La licence Fédérale, le permis de chasse sous-marine.
- Le prêt des blocs, détendeurs et gilets pour les activités et sorties du club moyennant la caution « emprunt de matériel »
- La formation pratique, et théorique par les moniteurs (dans la limite des possibilités du Club), voir tarifs
- Des tarifs préférentiels pour l'achat d'équipement.

La cotisation CST ne comprend pas :

- Le prêt de l'équipement individuel hors bloc et détendeur (palme, masque, tuba, combinaison,...).
- Le coût des plongées-mer : Forfait plongées illimité pour les formations N2/N3 ou plongée à l'unité.

Le matériel mis à disposition au CST, moyennant la caution est : bouteille (12l), détendeur (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage + manomètre) et gilet stabilisateur, **jusqu'à l'obtention du N2**

Les bouteilles personnelles des adhérents du CST qui doivent être enregistrées au CST pourront être vérifiées en TIV moyennant la somme de 10€/bouteille.

Les informations qui vous concernent sont strictement destinées au CST. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Pour l'exercer, adressez un email à l'adresse [info@cst-tarbes.fr](mailto:info@cst-tarbes.fr)

(\*) RAPPEL DU DECRET DU 31 MARS 2021 : il est obligatoire de mentionner l'identité des parents pour les personnes nées hors de France :

LE DÉTAIL DES FORMULES D'ASSURANCE EST SUR LE SITE : <http://www.cabinet-lafont.com/accueil>

**FORMATION**

N1

30€

N2, N3

avec le forfait plongées illimitées sur l'Hippocampe

220€

Chèque à l'ordre :

**CST**

LES FORMATIONS SONT DÉCIDÉES CHAQUE ANNÉE PAR LE CLUB EN FONCTION DES DEMANDES, ET DES POSSIBILITÉS... L'ACCÈS AUX FORMATIONS EST SOUMIS A DES CONDITIONS PARTICULIÈRES ET IMPÉRATIVES POUR CHACUNE D'ELLES. LE DÉTAIL PEUT ÊTRE OBTENU AUPRÈS DES MONITEURS RESPONSABLES DES FORMATIONS.

**AVEZ VOUS BIEN RELU VOTRE FORMULAIRE D'INSCRIPTION ?**

**DOSSIER REÇU ET VALIDÉ PAR :**

**LE :**